

TON EMPLOI RAYONNANT À LA VILLE DE GRANBY

Technicienne ou technicien en prévention des incendies – poste temporaire

DES DÉFIS ET DE LA STABILITÉ À LA VILLE DE GRANBY

Sous l'autorité de la cheffe ou du chef de la Division prévention, tu assureras l'application de la réglementation municipale pour la prévention des incendies et procèderas à des inspections systématiques dans les domaines résidentiels, commerciaux et industriels. Dans le cadre de ce poste **temporaire**, tu participeras aux programmes d'éducation du public et assureras la réalisation de certains programmes de prévention du service en plus de l'ensemble des activités reliées aux mesures préventives en relation avec la mission, les valeurs, les enjeux et les orientations du Service de sécurité incendie. Tu seras appelé à visiter et intervenir dans des lieux jugés impropres à l'habitation ou présentant des dangers, ainsi qu'auprès de citoyens parfois agressifs, souffrant de troubles mentaux et vivant dans des conditions d'insalubrité extrême. Tu effectueras toute autre tâche connexe pouvant relever de cet emploi et à la demande de ta supérieure ou ton supérieur, agiras, au besoin, comme agente ou agent de relations publiques et médias.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE AU SERVICE DE LA POPULATION

Granby recherche des personnes talentueuses, comme toi, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues dynamiques. Granby valorise l'expérience humaine et t'offrira les défis que tu attends. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de sa communauté.

DES CONDITIONS QUI TE SIMPLIFIENT LA VIE

- Salaire de 29,87 \$/h à 36,94 \$/h avec augmentation annuelle (échelle salariale 2023) ;
- Poste temporaire, d'une durée indéterminée, de 37,5 h/semaine ;
- Horaire du lundi au vendredi.

UNE EXPERTISE QUI TE DISTINGUE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou une attestation d'études collégiales (A.E.C.) en Prévention des incendies ou un certificat de premier cycle en Technologie prévention des incendies ;
- Posséder une expérience minimale dans un service d'incendies serait un atout ;
- Détenir la formation RCCI (un atout) ;
- Posséder une connaissance des codes et normes en vigueur (ex. : CNPI, CCQ, NFPA, Code canadien de l'électricité, etc.) ;
- Posséder des aptitudes à travailler en équipe, une facilité à communiquer avec divers intervenants et faire preuve d'autonomie;
- Démontrer un sens de l'organisation, des capacités d'analyse, de synthèse et une bonne capacité à rédiger divers rapports et documents requis par le service;
- Avoir une connaissance de base des logiciels de la suite Office ;
- Posséder une bonne maîtrise du français oral et écrit (une connaissance de la langue anglaise serait considérée comme un atout) ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Posséder un permis de conduire de classe 4A (un atout).

Un organisme qui t'accueille

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.